

MAIRIE DE LE BOULOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-trois, 30 mai 2023 à 18h30

.....

PRÉSENTS : François COMES Maire, Jean-Claude FAUCON 1^{er} adjoint, Rolande LOIGEROT 2^{ème} adjointe, Aline MOSSÉ 4^{ème} adjointe, Carlos GREZES 5^{ème} adjoint, Jean-Marc PACULL 6^{ème} adjoint, Stéphanie PUIGBERT 7^{ème} adjointe, Christian ERRE, Caroline ROCAS, Claude MARCELO, Catherine PEYTAVI, Nadège HOFFMANN, Esther GARCIA, Véronique GANDOU-NALLET, Pierre VERCLYTTTE, Patrick FRANCES, Claudine MARCEROU, Jean-Christophe BOUSQUET, Stéphane GRAU, Dominique NOËL, Alain GRANAT,

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Hervé CAZENOVE à Jean-Claude FAUCON, Catherine PUBIL-JUANOLA à Aline MOSSÉ, Uriel BASMAN à Rolande LOIGEROT, Robert DUGNAC à Jean-Marc PACULL, Sylvaine RICCIARDI-BRAEM à Stéphane GRAU, Florent GALLIEZ à Patrick FRANCES

ABSENTE EXCUSEE : Rose-Marie QUINTANA

ABSENTE NON EXCUSEE : Anne LECLERCQ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Caroline ROCAS

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

.....

23_04_14_DEL_INSTAL_CONSEILLER MUNICIPAL

**CONSTAT DE VACANCE D'UN SIEGE AU CONSEIL MUNICIPAL ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU
CONSEILLER**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à la suite de la démission de Monsieur Sébastien BORREIL, conseiller municipal sur la liste de la majorité « Le Boulou, Notre Ville, Votre Avenir », il y a lieu de pourvoir ledit poste devenu vacant.

Il rappelle qu'en application de l'article L 2710 du code électoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu, est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège est devenu vacant.

Madame Esther GARCIA, 24^{ème} candidat sur la liste « Le Boulou, Notre Ville, Votre Avenir », ayant répondu qu'elle acceptait ce poste, Monsieur le Maire lui demande de prendre place au sein du conseil municipal et la déclare installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Madame Esther GARCIA prend part au débat du conseil municipal.

Le conseil municipal,

☞ ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

☞ après examen et discussion,

PREND ACTE

☞ **DE L'INSTALLATION** de Madame Esther GARCIA dans ses fonctions de conseillères municipale

☞ **QUE LE TABLEAU** est modifié en conséquence tel qu'annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

François COMES



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Affichage le :

Insertion au recueil des actes administratifs :

Notification le :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification.

Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Montpellier.

Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquitter la contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635 bis Q du code général des impôts ou, à défaut, de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle.

"Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet

www.telerecours.fr

COMMUNE DE LE BOULOU MAJ 30 mai 2023

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux prennent rang dans l'ordre du tableau

L'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

- ① par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal
- ② entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus
- ③ et, à égalité des voix, par la priorité d'âge

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture et de la préfecture où chacun peut en prendre communication ou copie.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

ID : 066-216600247-20230530-230414-DE

N° de Publication	Ordre de Fonction	NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE NATIONALE	PROFESSION	ADRESSE	DATE DE LA PLUS RECENTE ELECTION A LA FONCTION	SUFFRAGES OBTENUS PAR LA LISTE
02	1 ^{er} adjoint	COMES	François	02.03.1952 - F	Retraité Ingénieur BTP	47 Allée des Lauriers – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
03	2 ^e adjoint	FAUCON	Jean-Claude	06.05.1947 - F	Retraité, artisan plombier	12 Via Valespirana – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
04	3 ^e adjoint	LOIGEROT	Rolande	13.11.1942 - F	Retraitee, éducation nationale	9 Cours des Rois Majorque – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
05	4 ^e adjoint	CAZENOVE	Hervé	16.07.1954 - F	Retraité, responsable logistique	5 rue des Roitelets – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
06	5 ^e adjoint	MOSSÉ	Aline	27.07.1958 - F	Commerçante	1 Avenue du Général Santraille – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
07	6 ^e adjoint	GREZES	Carlos	03.03.1971 - F	Juriste	58 Avenue d'Espagne – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
08	7 ^e adjoint	PUGBERT	Stéphanie	24.12.1974 - F	Commerçante	5 Rue Joseph Laflou – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
09	CM	PACULL	Jean-Marc	16.05.1957 - F	Retraité	5 Impasse des Rouvres – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
10	CM	MARCELO	Claude	26.05.1945 - F	Retraité, éducation nationale	11 rue St Antoine – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
11	CM	NOEL	Dominique	08.05.1954 - F	Retraité	13 Avenue du Général Santraille – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
12	CM	ERRE	Christian	20.06.1954 - F	Retraité, éducation nationale	Impasse des Ecoles – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
13	CM	DUGNAC	Robert	08.12.1954 - F	Retraité des douanes	6 rue de l'Education – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
14	CM	PEYTAVI	Catherine	17.02.1960 - F	Retraitee	15 rue Pierre Brossollette – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
15	CM	NALLET-GANDOU	Véronique	09.06.1965 - F	Sans profession	3 rue des Rosiers – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
16	CM	PUBIL-JUANOLA	Catherine	14.09.1970 - F	Employée grande distribution	11 Impasse de la Suberaie – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
17	CM	BASMAN	Uriel	25.08.1978 - F	Infirmier	12 rue de Catalogne – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
18	CM	HOFFMANN	Nadège	27.08.1978 - F	Assistante maternelle	15 rue de la Sauge – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
20	CM	ROCAS	Caroline	15.07.1979 - F	Assistante maternelle	1 rue de Molas – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
21	CM	GARCIA	Esther	03.05.1996 - F	Secrétaire	12 zone artisanale – 66300 Trouillias	05.07.2020	1021
22	CM	RICCIARDI-BRAEM	Sylvaine	19.08.1959 - F	Retraitee responsable pédagogique	11 Avenue des Albères – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
23	CM	LECLERCQ	Anne	05.04.1971 - F	Professeur	100 Avenue d'en Carbourner – 66160 Le Boulou	05.07.2020	1021
24	CM	MARCIEROU	Claudine	21.04.1951 - F	Médecin	3 rue Georges Clémenceau – 66160 Le Boulou	05.07.2020	811
25	CM	BOUSQUET	Jean-Christophe	03.10.1971 - F	Gérant cent. Format. Professionnel	3 Impasse de la Suberaie – 66160 Le Boulou	05.07.2020	811
26	CM	FRANCS	Patrick	22.03.1973 - F	Cadre fonction publique	4 rue St Antoine – 66160 Le Boulou	05.07.2020	811
27	CM	GRANAT	Alain	30.10.1948 - F	Retraité Ingénieur	2 rue des Bruyères – 66160 Le Boulou	05.07.2020	240
28	CM	QUINTANA	Rose-Marie	05.06.1976 - F	Avocate	12 rue de Molas, LO NARET – 66160 Le Boulou	05.07.2020	224
29	CM	GRAU	Stéphane	23.06.1977 - F	Educateur spécialisé	1 Avenue du Vallespir – 66160 Le Boulou	29.09.2020	811
	CM	GALLEZ	Florent	15.09.1951 - F	Retraité Employé Jeux Casino	52 rue Claire Fontaine – 66160 Le Boulou	27.09.2022	811
	CM	VERCLYTTTE	Pierre	01.06.1944 - F	Médecin	8 rue des Burtals – 66160 Le Boulou	29.11.2022	1021

CERTIFIE EXACT, A LE BOULOU le 30 mai 2023

Le Maire,
François COMES



M. BARRIL Sébastien
29 Avenue de Florence
34340 MARSSILLAN

Mairie du Boulou

17 MAI 2023

Service Courrier

M. Le Maire,

Membre du conseil municipal du Boulou, je vous par la présente vous faire part de ma volonté de démissionner. Cette décision est motivée par le déménagement de notre famille dans un autre département.

Par conséquent, je vous saurais grés de prendre acte de ma démission dès réception de cette lettre et de transmettre une copie au Préfet en application de l'article L2121-4 du code général des collectivités territoriales.

Veillez agréer, M. le Maire, l'expression de mes respectueuses hommages.

M. Barril Sébastien

